



Vœux présentés au

CTR DU 3 Avril 2019

Contrat pluriannuel

Vœu n°1

Les élus du CTR demandent que les organisations syndicales soient consultées au moins deux fois par an sur le suivi du contrat pluriannuel 2019-2022.

Vote : unanimité Pour

Vœu n°2

Dans le cadre du contrat pluriannuel., du CTR s'inquiètent du rythme accru des dématérialisations. Les logiciels informatiques ne doivent pas devenir le substitut de l'Humain.

Vote : 1 pour, 6 abstentions 3 NPPV (les élus CFDT-CFTC)

Vœu n°3

Les élus du CTR demandent que l'innovation ne soit pas l'unique mode de pensée au sein de l'Institut.

Vote : 7 Pour, 3 NPPV (les élus CFDT-CFTC)